

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 10

Artikel: Le problème de l'adaption de la rénovation urbaine aux centres historiques

Autor: C.R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le problème de l'adaptation de la rénovation urbaine aux centres historiques

54

La législation française concernant la protection du patrimoine historique et esthétique fait l'objet d'un nombre important de textes réglementaires dont les plus récents s'appliquent spécialement à la restauration immobilière.

C'est ainsi que la loi du 4 août 1962 crée des secteurs sauvegardés dans lesquels des opérations de rénovation peuvent être décidées par décret du Conseil d'Etat, au cas où des difficultés locales surgiraient, empêchant telle ou telle municipalité de donner son accord à la création d'un secteur sauvegardé.

Sauvegarder un quartier historique consiste non seulement à le préserver de la ruine, mais également, en le réhabilitant, à lui rendre la santé économique et sociale. Les opérations de rénovation se heurtent souvent à de nombreuses difficultés dont les principales sont :

- le coût de la rénovation ;
- le relogement des occupants, rendu très malaisé par la crise générale de l'habitat ;
- la circulation, qui doit concilier l'essor considérable de l'automobile avec le maintien d'une voirie étroite, apanage des vieux quartiers historiques ;
- les difficultés techniques de la restauration dues à la vétusté des immeubles.

Il peut arriver également que la restauration soit impossible à cause du délabrement du quartier ou si le coût de la restauration est nettement plus élevé que celui de la construction.

En dépit de la complexité des problèmes soulevés, d'importantes opérations de restauration sont engagées dans plusieurs villes de France, et notamment à Paris, Avignon et Lyon.

La ville de Paris a, avec l'aide de l'Etat, entrepris la rénovation du quartier dit « du Marais » avec le souci de respecter le plan de Turgot, dressé au XVIII^e siècle.

Avignon, ville historique entourée de remparts, compte un nombre important de monuments anciens : le Palais des Papes, la cathédrale, des églises, des chapelles, divers palais et hôtels de légats et cardinaux. Ces édifices sont malheureusement entourés d'habitations vétustes et insalubres qui nuisent considérablement à leur mise en valeur.

Le plan d'urbanisme d'Avignon prévoit le dégagement et ces constructions historiques, tout en conservant le caractère pittoresque des vieilles rues qui garderont les alignements anciens tout en assurant une meilleure

aération du quartier, par la création de cours et jardins intérieurs.

A Lyon, les quartiers Saint-Jean, Saint-Georges et Saint-Paul, qui comprennent un ensemble assez homogène de maisons du XVI^e et du XVII^e siècle, ont été déclarés « secteurs sauvegardés ». La zone couvre une superficie de 25 ha., dont 11 ha. présentent un intérêt archéologique certain. La densité moyenne d'occupation est de 590 habitants à l'hectare, occupation considérable qui s'explique par une absence totale d'espaces verts.

Une société d'économie mixte a été constituée pour la mise en œuvre d'un plan de restauration de ces quartiers historiques. Le financement sera assuré à la fois par des crédits municipaux, des subventions de l'Etat et des prêts à faible taux d'intérêt.

Ces exemples types tendent à prouver que, malgré les énormes difficultés qu'elles comportent, les restaurations d'ensembles historiques se poursuivront en France avec la collaboration efficace des pouvoirs publics et de la population.

C. R.